

Approche du partenariat

Mai 2021



Ce document est un résumé de l'approche et de l'engagement de CBM Global en matière de partenariat. Il décrit nos principes de partenariat et la relation que nous entretenons avec nos partenaires. Dans tous nos travaux, nous voulons être guidés par ces principes et en être tenus responsables.

CBM Global Disability Inclusion (CBM Global)

CBM Global travaille aux côtés des personnes handicapées dans les endroits les plus pauvres du monde pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion et transformer des vies. S'appuyant sur plus de 100 ans d'expérience, nous travaillons avec les personnes les plus marginalisées de la société pour briser le cycle de la pauvreté et du handicap, traiter et prévenir les conditions qui conduisent au handicap, et construire des communautés inclusives où chacun peut jouir de ses droits humains et réaliser son plein potentiel.

Nous pensons que le partenariat est le meilleur moyen d'y parvenir. Nous pensons que le partenariat consiste à travailler, apprendre et grandir ensemble pour atteindre un objectif commun, en sachant que nous pouvons faire beaucoup plus ensemble que séparément. Dans notre approche du partenariat, nous cherchons à rééquilibrer le pouvoir, en remettant en question la dynamique négative "donateur-bénéficiaire" qui est si souvent associée aux partenariats traditionnels des ONG, en reconnaissant que la construction d'un monde inclusif exige que nous nous attaquions aux inégalités et aux injustices profondément enracinées et que nous promouvions l'inclusion conformément à nos valeurs. Nous nous engageons à établir des partenariats authentiques et à assurer une forte représentation des personnes handicapées et des voix du Sud à tous les niveaux de notre travail.

La Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) est intégrée dans tous les principes de travail et toutes les approches de CBM Global. Elle vise des changements transformateurs et un développement social conduisant à l'inclusion des personnes handicapées. Au cœur de notre travail, nous répondons aux Objectifs de développement durable (Agenda 2030), au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes et à la Charte humanitaire du handicap, qui appellent à une approche du développement et de l'action humanitaire plus globale et fondée sur les droits de l'homme.

Nos valeurs

Nous défendons l'inclusion en croyant que tout le monde est égal devant Dieu. Nous sommes passionnés par le travail avec les personnes handicapées pour construire un monde dans lequel toutes les personnes sont incluses, valorisées et respectées.

Nous luttons pour la justice en œuvrant pour un changement positif, inspirés par la vision d'un monde juste et équitable, au service de ceux qui en ont le plus besoin, sans distinction de race, de sexe, d'âge ou de croyance religieuse.

Nous recherchons l'excellence en nous engageant à obtenir le plus grand impact possible des ressources qui nous sont confiées, en atteignant une qualité élevée dans tous nos travaux. Nous nous mettons au défi d'apprendre, d'innover et de nous améliorer en permanence.

Nous embrassons le partenariat, sachant que nous obtenons davantage lorsque nous travaillons avec d'autres. Nous nous engageons à travailler en partenariat, à écouter et à apprendre ensemble. Nous collaborons de manière créative avec nos

partenaires, nos sympathisants, les gouvernements et nos collègues pour obtenir des changements durables.

Nous vivons avec intégrité en montrant le caractère de Dieu en cherchant à vivre selon nos valeurs et à respecter nos engagements. Nous nous tenons responsables devant nos partisans et ceux que nous servons, en cherchant à vivre de manière authentique, responsable et honnête.

Notre travail et notre expertise se concentrent sur quatre domaines principaux : le **développement communautaire inclusif du handicap, la santé oculaire inclusive, la santé mentale communautaire et l'action humanitaire**, tous entrepris par le biais de partenariats authentiques. Dans ces domaines de travail, nous multiplions notre impact en offrant une combinaison de programmes communautaires inclusifs, de plaidoyer pour un changement de politique nationale et mondiale et de conseils en matière d'inclusion à d'autres organisations.

Pour plus d'informations sur nos valeurs, notre stratégie programmatique et nos principaux domaines d'activité, veuillez consulter le site www.cbm-global.org.

Travailler ensemble

CBM Global pense que travailler avec des organisations partenaires et leur donner les moyens d'agir est essentiel pour développer des programmes, un engagement de plaidoyer et un travail de conseil externe appropriés, de haute qualité et durables. Nous accueillons un large éventail de partenaires qui non seulement complètent l'expertise des uns et des autres, mais apportent également une compréhension du contexte et ouvrent la voie à des réseaux et alliances programmatiques et de plaidoyer locaux et internationaux pertinents. Le partenariat permet d'unir les efforts, de promouvoir l'appropriation et de partager la responsabilité. Nous apprenons mutuellement, renforçons nos capacités et avons un impact plus important.

CBM Global est une organisation confessionnelle, mais cela ne limite pas nos partenaires. Nous sommes poussés à répondre là où les besoins sont les plus grands, nous défendons l'inclusion et nous recherchons activement une variété de partenaires qui offrent portée et efficacité, augmentant ainsi notre impact collectif. Nous cherchons toujours à travailler avec des partenaires locaux plutôt que de mettre en œuvre des projets directement. CBM Global accueille et s'engage auprès d'organisations de personnes handicapées (OPH), d'acteurs de la société civile, de gouvernements locaux et nationaux, d'organisations communautaires et confessionnelles, d'organismes universitaires, de réseaux régionaux ou internationaux et d'ONG nationales et internationales de développement et d'aide humanitaire.

Principes de partenariat

CBM Global s'appuie sur 6 principes de partenariat qui sous-tendent toutes nos actions. Nous nous efforçons d'y adhérer dans tous les aspects de notre travail et nous voulons être tenus responsables de ces principes.

1) Complémentarité des objectifs

CBM Global cherche à travailler avec des partenaires qui partagent notre vision et qui

complètent nos objectifs de plaidoyer, de conseil et de programmation. Nous pensons que la diversité peut aider à répondre à une variété de défis complexes et à renforcer la résolution des problèmes, et c'est pourquoi nous unissons nos efforts avec un éventail d'organisations locales, nationales et internationales. Un partenariat efficace favorise le partage de l'appropriation et de la responsabilité à tous les niveaux, ce qui augmente la portée et, en fin de compte, améliore la durabilité et l'impact.

Les organisations qui travaillent ensemble pour atteindre un objectif commun encouragent le développement des capacités et l'apprentissage mutuel, car ensemble nous cherchons à la fois à compléter et à renforcer l'expertise de chacun. Les partenaires locaux offrent une compréhension géographique et contextuelle, une expertise technique appropriée et un accès facile à la communauté, autant d'éléments qui contribuent à garantir des programmes pertinents et durables. Ils sont également le lien vital avec les réseaux et alliances locaux de programmation et de plaidoyer. Les partenaires académiques contribuent à garantir que notre travail est basé sur des preuves. Les partenaires stratégiques et les réseaux régionaux ou internationaux renforcent notre capacité à influencer plus largement et à faire pression pour des politiques, des pratiques et des attitudes plus inclusives.

Un partenariat efficace implique de reconnaître que des déséquilibres de pouvoir existent souvent, et nous cherchons à la fois à démontrer et à encourager chez nos partenaires les attitudes et les styles de travail qui sont prêts à remettre en question cette dynamique, ainsi qu'à être prêts à céder du pouvoir le cas échéant.

2) Inclusivité

CBM Global et ses partenaires s'engagent à adopter une approche fondée sur les droits qui vise à travailler aux côtés des personnes handicapées pour revendiquer leur droit à un meilleur accès et à un meilleur contrôle des ressources, des services et des décisions.

Nous cherchons à répondre aux besoins identifiés par les femmes, les hommes, les filles et les garçons handicapés eux-mêmes (et, le cas échéant, par leurs familles ou leurs soignants), afin de nous assurer que nous nous appuyons sur les capacités des individus et que nous éliminons les obstacles qui empêchent leur pleine participation. Cela signifie qu'il faut s'assurer que l'implication des personnes handicapées est fondamentale à toutes les étapes du cycle du projet. Tout en reconnaissant l'importance des priorités des donateurs, nous encourageons les solutions communautaires comme base de l'orientation programmatique. Nous reconnaissons également l'importance, tant pour CBM Global que pour nos partenaires, d'adapter les processus, les services et les infrastructures au sein de nos propres organisations et au niveau communautaire afin d'être plus inclusifs et équitables, et de respecter et de faire progresser l'égalité des droits et la dignité de tous ceux qui sont exclus ou marginalisés.

3) Réactivité et flexibilité

Nous sommes désireux de démontrer et de soutenir un leadership dynamique et avant-gardiste qui encourage le développement collaboratif au sein de leur propre organisation et avec la communauté. Nous recherchons des partenaires qui apportent des approches innovantes et durables à la fois à la programmation et à la mobilisation des ressources. Les partenaires et CBM Global doivent faire preuve de souplesse pour s'adapter à l'évolution des contextes locaux et nationaux dans lesquels nous travaillons, ainsi qu'aux différences culturelles et aux exigences des donateurs de nos diverses parties.

En fondant notre prise de décision sur des preuves, nous cherchons à mettre en place des

approches programmatiques durables et axées sur les solutions dès le départ, et à développer des stratégies de retrait progressif convenues d'un commun accord le cas échéant. Nous reconnaissons que le changement prend du temps et que le partenariat doit être suffisamment long pour permettre d'évaluer l'impact, tout en étant régulièrement revu pour éviter de créer une dépendance financière. Les partenaires peuvent avoir de multiples donateurs, aussi nous visons à ce que les exigences de conformité et de rapport soient proportionnées, en minimisant les demandes contradictoires et les processus multiples. Tous les partenaires ne sont pas les mêmes et il est important d'adapter les processus en conséquence, en évitant les approches sur-administratives et uniformes.

4) Responsabilité mutuelle et obligation de rendre compte

Nous sommes responsables devant les personnes vivant avec un handicap ou risquant de l'être, devant les autorités locales et nationales, devant les donateurs qui nous confient leurs ressources, et les uns envers les autres. Nous cherchons à garantir l'appropriation des actions à tous les niveaux pour refléter cette responsabilité, ainsi qu'à faire preuve de professionnalisme, de bonne gouvernance, de diligence raisonnable et d'utilisation efficace des ressources. Nous discuterons toujours et conviendrons mutuellement des rôles et des responsabilités, et clarifierons les attentes, les changements d'approche stratégique et les exigences en matière de systèmes et de conformité avec nos partenaires, en mettant l'accent sur la consultation précoce et le partage d'informations.

Nous reconnaissons que nous pouvons toujours nous améliorer et nous cherchons à créer un environnement qui encourage les partenaires et les parties prenantes à donner leur avis et à communiquer clairement leurs attentes et leurs espoirs. La mise en place de mécanismes de retour d'information pour la prise de décision, les plaintes et la résolution des conflits - y compris des mécanismes permettant de signaler des incidents graves de manière anonyme - est un moyen important d'encourager cela.

5) Confiance et respect

Nous nous efforçons de construire des partenariats équitables basés sur le respect mutuel. Nous nous efforçons d'instaurer l'équité et le respect mutuel entre les membres, indépendamment de leur taille et de leur pouvoir, en visant à transformer la relation "donateur-bénéficiaire" (en reconnaissant que CBM Global peut être l'un ou l'autre) en "partenaires du développement", et en encourageant nos partenaires à s'engager de manière réflexive dans les questions de pouvoir.

Les partenaires entretiennent la confiance en faisant preuve de transparence, en pratiquant l'écoute active et en communiquant ouvertement et rapidement à tous les niveaux. Cette confiance augmentera si nous pratiquons des approches participatives, si nous tenons nos promesses et si nous sommes disposés à parler ouvertement et honnêtement. CBM Global reconnaît que ses actions peuvent avoir un impact sur ses partenaires et les communautés de diverses manières, et s'efforcera de s'assurer que ses actions ne nuisent pas à la capacité des acteurs locaux.

En étant respectueux et sensibles à la culture et aux contextes, nous devons adapter les approches pour qu'elles correspondent aux perspectives, coutumes et lois locales, le cas échéant. Il est essentiel de respecter les mandats, les obligations et l'indépendance et de reconnaître les contraintes et les engagements de chacun. Nous rechercherons les occasions de partager les réalisations de nos partenaires et communiquerons toujours avec respect sur nos partenaires et les communautés avec lesquelles nous travaillons.

6) Apprentissage conjoint

Le partenariat implique un renforcement mutuel des capacités et un apprentissage partagé, car nous cherchons ensemble à compléter et à développer l'expertise et les connaissances de chacun. Nous cherchons à adopter une approche collaborative, en nous appuyant sur les forces, les compétences, les ressources, les connaissances contextuelles et l'expérience de chacun. Le partage et l'apprentissage des réussites et des défis nous permettent de construire ou d'adapter notre projet commun. En reconnaissant nos erreurs, nous pouvons travailler ensemble pour améliorer nos points faibles.

Nous travaillerons avec les partenaires dans les pays de notre programme pour interpréter les dynamiques mondiales et l'agenda du développement qui peuvent avoir un impact sur leur travail. Nous chercherons également à agir comme un catalyseur pour l'apprentissage conjoint et la mise en réseau entre les partenaires, en facilitant les opportunités d'exposition et de transfert de connaissances. Au niveau mondial, nous chercherons des occasions de partager l'expertise et l'apprentissage, et d'influencer les politiques et les pratiques afin d'accroître l'impact.

Le processus de partenariat de CBM Global

CBM-Global recherche de manière proactive des organisations avec lesquelles nous pouvons nous associer pour faire avancer notre mission et notre stratégie. Nous apprécions la contribution distinctive qu'un partenariat apportera et accueillons favorablement les approches proactives de partenaires potentiels. Tout en reconnaissant nos différences, un terrain d'entente suffisant et des résultats communs convenus sont nécessaires pour qu'un partenariat soit réalisable.

Avant de s'engager dans un partenariat, CBM Global effectuera une évaluation du partenaire avec une organisation partenaire potentielle. L'objectif de cette évaluation est de :

- **Identifier les forces et les faiblesses en matière de qualité, de responsabilité et de bonnes pratiques reflétant les normes minimales du secteur et identifier les mesures à prendre pour combler les lacunes en matière de capacités.**
- **S'assurer que CBM Global répond aux exigences de diligence raisonnable.**
- **Fournir une occasion d'apprentissage mutuel et d'identifier les pratiques qui peuvent être partagées au sein de CBM Global et avec ses partenaires.**

Nous invitons les partenaires potentiels à nous poser des questions sur notre organisation afin d'y voir plus clair et de mieux comprendre la situation pour éclairer leur décision d'entrer en partenariat.

À l'issue de l'évaluation du partenaire, si les deux organisations sont d'accord, CBM Global cherchera à soutenir le partenaire pour développer des projets et des programmes en accord avec notre plan stratégique et en réponse aux opportunités de financement appropriées.

CBM Global entreprend le développement et la conception du projet conjointement avec ses partenaires, en mettant l'accent sur la participation et le leadership des communautés où les activités du projet sont prévues. Le processus détaillé varie en fonction de l'opportunité de financement spécifique. Dans la mesure du possible, des actions sont intégrées dans la

conception du projet afin de combler les lacunes en matière de capacités identifiées lors de l'évaluation des partenaires.

Pour tous les projets dont le financement est assuré, un contrat spécifique au projet sera signé entre CBM Global et le partenaire. Ce contrat détaille les rôles mutuels, les responsabilités, les obligations et les responsabilités de conformité liées au projet.

Sur la base des principes de partenariat, les deux parties doivent communiquer ouvertement et en temps voulu, dans le cadre de relations de confiance, dans tous les domaines liés à la mise en œuvre du projet, aux délais de présentation des rapports et au retour d'information.

Engagement à recevoir les réactions et les plaintes

CBM Global s'engage à être pleinement responsable envers les personnes handicapées et toutes les parties prenantes qui sont affectées par notre travail. Nous accueillons et répondons à tous les types de commentaires, y compris les suggestions et les plaintes, afin de rendre des comptes à tous ceux avec qui nous travaillons et qui peuvent être affectés par notre travail, en particulier les personnes handicapées et leurs communautés, ainsi que nos partenaires.

Une attitude ouverte à l'égard de la réception de commentaires et de plaintes est primordiale pour que CBM Global puisse s'améliorer en tant qu'organisation, faciliter l'apprentissage et briser la dynamique de pouvoir entre donateurs et bénéficiaires lorsqu'elle travaille avec d'autres. Nous reconnaissons que nous pouvons toujours nous améliorer et nous cherchons donc à créer un environnement qui encourage les partenaires et leurs parties prenantes à donner leur avis et à communiquer clairement leurs attentes et leurs espoirs.

Comme le soulignent les principes de partenariat de CBM Global, un partenariat efficace implique également de reconnaître l'existence de déséquilibres de pouvoir, et nous cherchons à démontrer et à encourager dans nos partenariats les attitudes et les styles de travail permettant de changer cette dynamique. Dans ce contexte, l'écoute active et la communication respectueuse, mais honnête et opportune, jouent un rôle clé dans la démonstration de notre engagement en faveur d'un véritable partenariat, de l'appropriation, de la responsabilité mutuelle et de l'apprentissage.

CBM Global encourage l'utilisation de notre mécanisme de retour d'information sur le programme et attend de ses partenaires qu'ils aient (ou soient en train de développer) leurs propres mécanismes accessibles de retour d'information et de plaintes.

Pour plus d'informations, veuillez vous reporter à notre politique en matière de réactions et de plaintes.

Image de couverture : Les enseignantes Murtaja et Shanti jouent avec Tarek, 6 ans, dans l'espace convivial pour enfants de CBM dans les camps de réfugiés rohingyas au Bangladesh. @CBM/Hayduk

CBM Global Disability Inclusion

hello@cbm-global.org www.cbm-global.org

+49 (0)6201 472320

Dr.-Werner-Freyberg-Str. 7, 69514 Laudenbach, Allemagne